

Séance du 16 février 2023

Nombre de conseillers	
en exercice :	33
Présents :	27
Absents :	6
Procurations :	5
Votants :	32

Les membres du Conseil Municipal de la commune d'Onet-le-Château se sont réunis le seize février deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, à la Maison des Associations, sur la convocation qui leur a été adressée le dix février deux mille vingt-trois par Monsieur Jean-Philippe KEROSLIAN, Maire

Président : Jean-Philippe KEROSLIAN, Maire d'Onet-le-Château

Présents : Marie-Noëlle TAUZIN (arrivée à 19h07), Christian MAZUC, Catherine COUFFIN, Raymond BRALEY, Dominique BEC, Didier PIERRE, Sabine MIRAL, Jean-Philippe ABINAL, Jean-Louis COSTE, Christine LATAPIE, Michel SOULIE, Valérie ABADIE-ROQUES, Jacques DOUZIECH, Françoise VITIELLO, Jacky MAILLE, Rachida EL HAOUARI (arrivée à 19h19), Christian GIRAUD, Stanislas LIPINSKI, Ludivine CHATELAIN-NOUIOUA, Cindy BARE, Fabienne VERNHES, Elisabeth GUIANCE, Mathieu GINESTET, Liliane MONTJAUX, Amar GUENDOZI, Isabelle COURTIAL

Absents ayant donné pouvoir : Gulistan DINCEL (pouvoir à Christian MAZUC), Hakim GACEM (pouvoir à Catherine COUFFIN), Jean-Luc PAULAT (pouvoir à Dominique BEC), Virginie SEXTO (pouvoir à Didier PIERRE), Franck TOURNERET (pouvoir à Ludivine CHATELAIN-NOUIOUA)

Absent excusé : Jean-Marc LACOMBE

Secrétaire de séance : Dominique BEC

NOTE VAS/13-2023**Attribution d'une subvention aux associations Castonétoises pour leur participation à l'activité patinoire – Saison 2022**

Vu l'avis unanimement favorable après examen des commissions en date du 9 février 2023

ENTENDU qu'avec une moyenne de 214 entrées quotidienne, la patinoire synthétique aura été l'animation phare de ces vacances d'hiver pendant les 13 jours d'ouverture et un total de 2 785 entrées.

ENTENDU que cette animation, qui a remporté un vif succès, fait partie des actions mises en place par la Commune, en partenariat avec les associations Castonétoises, pour animer et renforcer l'attractivité de la commune notamment pendant la période des fêtes de fin d'année.

CONSIDERANT que conformément à la convention établie avec les associations Castonétoises ayant participé à cette animation, il convient désormais de verser aux associations participantes, une partie des recettes liées aux entrées, de façon équitable en fonction du nombre de jours de présence sur la manifestation, à hauteur de 1 euro par entrée.

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix :

- attribue une subvention de 214 euros, pour une journée de présence, à Onet Basket Club, Les Touroulis, l'APE des Quatre-Saisons, Aveyron Trial Team, l'APE de Ste-Bernadette, Onet Foot, Rand'Onet et l'Ecole de Bowling,
- attribue une subvention de 428 euros, pour deux journées de présence, à Onet-le-Château Escrime et Avernoès.

Fait et délibéré à Onet-le-Château les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Maire,

Jean-Philippe KEROSTIAN



La Secrétaire de séance,

Dominique BEC

Certifiée exécutoire par M. le Maire

Compte tenu de la transmission en Préfecture le : **27 FEV. 2023**

Et de la publication le : **27 FEV. 2023**